

Compte rendu de la réunion entre les ateliers « philo » des UP de Narbonne et de Perpignan, le 17 mai 2014 à Perpignan, sur « *La question des libertés individuelles* »

Ariane : La liberté individuelle est très relative. Toutes ces libertés sont en fait régies par les puissants.

Octavio : La philosophie de l'état de droit ? Quand a-t-elle été conçue ? A partir de quand peut-on dire qu'un être humain a de la volonté, du libre arbitre... Tout l'état de droit est conçu pour réprimer cette liberté individuelle. Et cela même si les personnes pouvaient gérer cette liberté individuelle en tenant compte des autres. Le système prétend chercher un équilibre sur une base déséquilibrée. Pour moi, l'homme n'est pas libre.

Daniel : Les abus policiers m'énervent un peu. Les bavures policières doivent être réprimées. Mais il n'y en a pas plus que dans l'éducation nationale. Dès qu'il y a un pouvoir, il y a une tendance à en abuser. La subjectivité des juges est normale, puisque d'une part ils ont du pouvoir, et d'autre part ils sont humains. Avant, les peines étaient fixées ; mais elles n'étaient pas humaines. Donc, il a été élaboré une notion de discussion des peines suivant les hommes. Cela a entraîné de la subjectivité. La loi est là pour protéger les plus faibles. Il faut une force au service du droit qui soit légitime.

Olivier : Je suis mal à l'aise par rapport au sujet liberté individuelle/État. La liberté individuelle c'est avoir une raison, être autonome, être automobile, agir dans le mouvement. Existe-t-il un libre arbitre si on tient compte des facteurs inconscients ? L'homme peut faire évoluer le mouvement. L'État est le contraire du mouvement, de la mobilité ; l'État c'est la stabilité. La contradiction vient de cette contradiction entre le mouvement de l'homme et l'État qui essaye de contrôler, de figer ce mouvement. En France, l'État assure l'autonomie de l'individu. Les Anglo-Saxons, eux protègent l'individu de l'État. Est-ce que l'État défend les libertés ou est-ce que l'État réprime ces libertés ?

François : Il manque des contre-pouvoirs à l'État. Contre-pouvoirs faits par des hommes non rémunérés. Les pouvoirs ne sont pas autonomes et en fait le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif sont liés. Les contres pouvoirs deviennent des pouvoirs.

Marcelle : La liberté individuelle est la liberté de faire le bien et de faire le mal aussi (ex. les abus de pouvoir). Pourrait-on penser en terme de non

opposition (non opposition entre l'autonomie, le fait d'évoluer et un Etat figé) ? Pourrait-on penser dialectiquement (la somme des libertés individuelles pourrait être une force et devenir un contre-pouvoir en soi) ? Les contre-pouvoirs devraient être indépendants. Les syndicats seraient-ils des contre-pouvoirs ?

Jacky : Pour les ados, la liberté c'est « faire ce qui nous plait » et être ainsi libre. Au siècle des Lumières, on pensait que l'homme en étant rationnel pouvait aussi devenir raisonnable. Les Droits de l'Homme et du Citoyen disent que la liberté de l'un doit s'arrêter à la liberté de l'autre. Trouver la souplesse dans la relation... Où est la liberté ? Notre liberté est liée à l'environnement, notre liberté est-elle libre ? La liberté n'est pas vraie ! Autonomie ou indépendance ? Ces notions sont parfois confondues. Liberté des pulsions ? Autonomie avec la maîtrise ? Pourquoi choisit-on l'asservissement ? La liberté serait-elle utopique ?

Hélène : Y a-t-il une alternance entre la Gauche et la Droite ? Où est la différence ? En fait c'est le même système. Nous avons un monde où on nous incite à avoir peur. Ce climat de peur restreint notre liberté individuelle. Nous ne pouvons pas vivre sans avoir des lois.

Mathieu : La liberté individuelle... Quelle est la différence entre la liberté intérieure et la liberté extérieure ? Là, nous parlons de liberté extérieure. La liberté intérieure peut se définir comme déterminée ; mais on peut la considérer autrement. Est-ce que je décide de m'autoriser ?

Montsé : La liberté n'existe pas. Qu'est-ce que cette société me donne au départ ? Quelle école, quelle possibilité d'y aller ? Quelle justice ? Quel pays je peux choisir ? Dès le départ tout est faussé.

Claudine : Équilibre entre liberté individuelle et liberté collective. C'est un compromis permanent qui se rejoue en permanence. Les sociétés avancent peu à peu.

Laure : Il y a opposition entre mobilité individuelle et état statique. L'État pourrait équilibrer en permanence cette mobilité individuelle (ex : mariage pour tous). Ce serait une complémentarité avec notre liberté individuelle. Je me sens libre en France et je ne crois pas, contrairement à Hélène, dans la volonté des États à faire peur pour détourner les hommes de leur liberté.

Jean François : Le citoyen s'oppose au pouvoir. Le citoyen peut être libre avec les autres. C'est-à-dire : abandonner librement une part de sa liberté pour aller vers la liberté d'être ensemble.

Octavio : Il n'y a pas de différence entre les uns et les autres. Nous réagissons tous à partir de ce qui nous conditionne. La possibilité de se sentir libre ou pas, c'est possible dans une vie collective sans lois ? En laissant parfois « libre » ou en restreignant notre désir de mobilité. La pensée est conditionnée. Dans la matière rien n'est libre, tout est soumis à la pulsion. Cette pulsion de choc, les uns contre les autres, peut nous amener à perdre la vie. Qui décide ce qu'on fait ? Le roi, la démocratie, le consensus ? Qui décide ? En fait, quelques-uns décident cette vie collective. Le désir est façonné, les pensées le sont aussi. Les codes de vie seraient plus efficaces s'ils venaient du pouvoir d'en bas. Dans le droit français, ce n'est pas envisageable de se mettre en accord les uns avec les autres. C'est en fait une minorité qui décide. En Suisse il y a des référendums au moins !

Daniel : Représentativité ? Légitimité ? Les lois sont votées par le Parlement. Démocratie indirecte/directe ; mais comment faire avec plus de 60 M d'habitants ? D'où la question de la nécessité des contre-pouvoirs pour la démocratie. En France, la séparation des pouvoirs étant souple, il y a une influence des uns sur les autres et des interactions entre les pouvoirs. Dans la cinquième République, a-t-on une séparation des pouvoirs ? Pas vraiment. Le Général de Gaulle, par le fait majoritaire, soutient une confusion des pouvoirs... Il a réagi contre l'instabilité de l'État.

Jacky : L'homme est un être de culture. L'insoutenable liberté de l'homme ! Il y a toujours des contraintes. La loi est-elle la condition de la liberté ? Certaines lois ne libèrent pas. La liberté intérieure est dépendante de la liberté extérieure.

Hélène (en répondant à Laure) : Je ne me sens pas libre ; même si je suis allée à l'école. Même si tout le monde avait des biens matériels suffisants, on ne pourrait peut-être pas dire qu'il y aurait plus de liberté...

Michel : Il faut réfléchir à la notion de libération individuelle ou collective. On peut dire que l'on est totalement déterminé, mais qu'il peut y avoir prise de conscience et que l'on peut décider comme agir. Voir la différence entre Sartre, qui prône la liberté absolue, et Spinoza, qui pense que l'homme est totalement déterminé.

Marcelle : propose trois manières pour qualifier la liberté.

-La Liberté individuelle, celle qui nous enferme dans une entité autonome, alors qu'on est façonné par la relation à l'autre.

-Le sujet, en incluant l'autre en soi. Nous ne sommes plus des entités séparés. Le sujet ayant en soi un vide central. Le processus de libération est dans ce vide.

-La liberté citoyenne pour s'exprimer (par ex. en allant voter). Comment cette liberté citoyenne peut-elle s'articuler avec les deux autres ? Cela renvoie à la dimension politique.

Olivier : Peut-on connaître à la fois la dynamique et le statique ? Peut-on envisager une liberté intérieure sans penser aux autres ? Quelles sont mes restrictions dans le droit Français ? Restriction de parole, de circulation, d'installation, d'association... En quoi je me sens entravé ? Dans quels domaines je me sens contraint socialement ? Il nous faut distinguer les entraves naturelles, les contraintes biologiques et les contraintes sociales.

Octavio : Il faut considérer la liberté du point de vue philosophique et du point de vue social. Nous sommes contraints dans nos besoins, contraints parce que l'on vit avec les autres. En tant que matière vivante, nous sommes conditionnés à satisfaire certains besoins... Ce sont les lois de la nature. Nous sommes contraints extérieurement ; car nous sommes conditionnés par l'affrontement. Le concept de la liberté ne se conçoit pas sans l'opposition de la culture avec notre nature. Le concept de la liberté à un sens dans la culture. Trouver un mode de vie où je peux fonctionner par rapport à ma nature en tenant compte des autres. Pour le bien collectif il faut sacrifier une partie personnelle. Le collectif doit trouver le chemin en tenant compte des individus. La démocratie c'est mieux que la dictature ; mais il faut aller plus loin. La liberté a une histoire : l'histoire de l'humanité. Basculer de la nature à la culture. La liberté peut évoluer, c'est un processus historique.

Monique : La liberté évolue dans le sens du progrès. Il y a de vieilles lois qui n'évoluent pas au rythme de l'évolution de la société.

Michel : Égalité, Liberté, Fraternité, c'est une idée neuve. Droits-liberté en 1789, droits-créances en 1946, droit écologiques aujourd'hui... Les droits de l'Homme s'inscrivent dans une histoire.

Octavio : qu'est-ce que le progrès ?

Monique : Le progrès de la pensée, l'évolution de la pensée ?

Michel : La liberté dans le juridique. Nous n'avons aucune idée de ce que sera la liberté plus tard. Les contraintes économiques, les progrès scientifiques font naître des problèmes. Le progrès capitaliste c'est d'avoir chaque fois plus...

Résumé d'Hélène :

- De par sa condition d'être vivant, l'homme ne peut pas être libre : il est tributaire de ses besoins, de sa génétique : donc pas de liberté intégrale pour lui.
- Il est également assujéti à son éducation, à sa culture.
- Il peut se créer un espace de liberté en imaginant un système social qui, tout en le protégeant, lui permette d'être indépendant, autonome, épanoui et créatif.
- Bien entendu, ce n'est pas l'organisation capitaliste qui va le lui permettre, puisque cette dernière, en offrant une liberté aux puissants, assujéti les autres.
- Peut être la liberté c'est devenir conscient de toutes ces limites, de les prendre en compte, de jouer avec elles pour s'en détacher le plus possible et ainsi acquérir sa liberté.